

EMPLOI - INSERTION PROFESSIONNELLE

↳ Les jeunes et l'accès à l'emploi en Midi-Pyrénées : des atouts mais des difficultés persistantes

Avec un niveau de qualification plus élevé que la moyenne nationale et une économie régionale tirée par le dynamisme de l'industrie aérospatiale, les jeunes de Midi-Pyrénées disposent d'atouts indéniables pour leur entrée dans la vie active. Or, ici, comme dans d'autres régions françaises, des difficultés réelles attendent les jeunes au sortir des études ; les aléas de la conjoncture économique en font bien souvent les premières variables d'ajustement des effectifs salariés. Ainsi, le chômage et la précarité marquent souvent les premières étapes des parcours d'accès à l'emploi. Face à ces difficultés plusieurs dispositifs publics en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes ont été mis en place et un opérateur du service public de l'emploi assure un accompagnement individualisé pour lever les différents freins à l'accès à l'emploi ou à la formation.

↳ Près d'un tiers des 15-24 ans en emploi, soit 108 000 jeunes

La population des jeunes de 15 à 29 ans est, à la date du recensement 2009, de 510 300 personnes (17,8 % de la population) dont 51 % de jeunes hommes et 49 % de jeunes femmes. La classe des 15 à 24 ans regroupe 343 400 personnes (11,9 % de la population) dont 108 000 sont en emploi.

■ Les jeunes midi-pyrénéens plus qualifiés qu'au niveau national

En 2009, les jeunes de 15 à 29 ans, en Midi-Pyrénées, présentent des niveaux de qualification supérieurs à ceux de France métropolitaine. Ainsi, près de 62 % sont titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou supérieur contre 56 % au niveau national.

Parmi la population des 15-29 ans, un tiers possède un diplôme universitaire, tandis que 12 % ne détient aucun diplôme.

● Répartition des jeunes de 15 à 29 ans selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu (%)

	Aucun diplôme	< niveau IV	Niveau IV	Niveau > IV
Midi-Pyrénées	11,7 %	28,5 %	26,4 %	35,4 %
France métrop.	13,9 %	29,7 %	23,9 %	32,5 %

Source : Insee RP2009

■ Les jeunes actifs plus nombreux avec des difficultés persistantes d'accès à l'emploi

En 2009, la part des actifs dans la population des 15-29 ans s'élève à 57 % contre 48 % en 1999. Cette augmentation est due à différents facteurs : certes, le développement démographique mais aussi le développement des formations en alternance et le ralentissement de la tendance à l'allongement des études.

Environ 235 000 jeunes actifs de 15 à 29 ans sont en emploi, soit un taux d'emploi de 46 % pour les jeunes de cette tranche d'âge. Entre 15 et 24 ans, 108 000 jeunes sont en emploi, soit près d'un tiers d'entre eux.

Les taux d'activité et d'emploi progressent avec l'âge mais l'écart entre les deux taux est maximal dans les classes des 20-24 et 25-29 ans illustrant ainsi les difficultés plus grandes d'accès à l'emploi à la sortie des études chez les jeunes de ces classes d'âges.

■ Les jeunes actifs en emploi plus souvent employés ou ouvriers que leurs aînés

La répartition des jeunes en emploi par catégories socioprofessionnelles diffère sensiblement de celle de l'ensemble de la population à l'exception de la catégorie des professions intermédiaires. Si les jeunes sont surreprésentés dans les catégories employés et notamment ouvriers, ils sont en revanche sous-représentés chez les cadres, les artisans et commerçants, ainsi que parmi les agriculteurs exploitants.

■ Les jeunes femmes davantage représentées parmi les professions intermédiaires et les employés

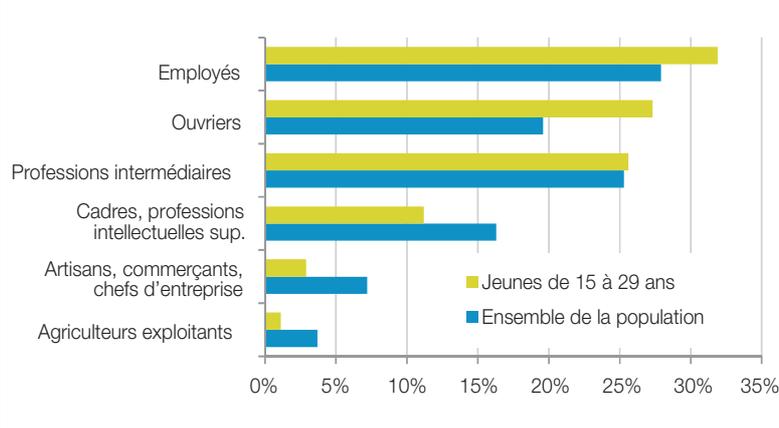
La répartition des jeunes actifs par catégorie socioprofessionnelle et par sexe confirme, en l'accentuant, l'inégale répartition socioprofessionnelle hommes-femmes tous âges confondus. Ainsi, les jeunes femmes sont surreprésentées parmi les employés comme les jeunes hommes le sont parmi les ouvriers et les cadres.

● Taux d'activité et taux d'emploi des 15-29 ans par tranches d'âges

	Taux d'activité (%)	Taux d'emploi (%)	Ecart (pt)
Classe des 15 à 19 ans	17,2	12,5	4,8
Classe des 20 à 24 ans	65,1	51,4	13,7
Classe des 25 à 29 ans	90,5	77,2	13,4
Ensemble des 15 à 24 ans	31,6	41,5	9,9
Ensemble des 15 à 29 ans	57,6	46,2	11,3
Ensemble des 15 à 64 ans	71,9	64,3	7,6

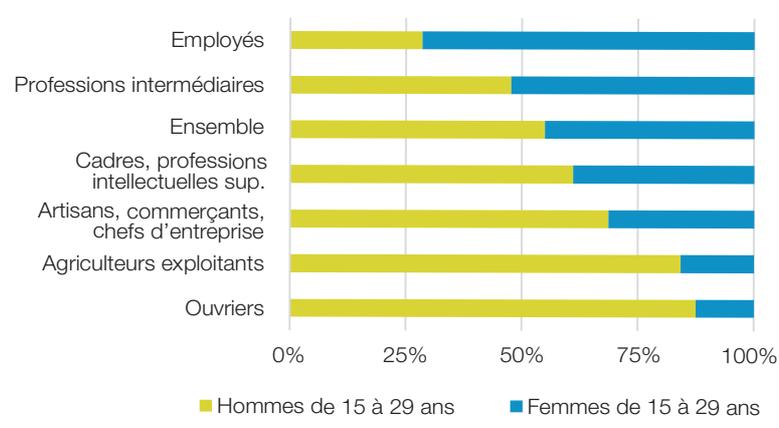
Source : Insee RP2010

● Répartition des actifs ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle



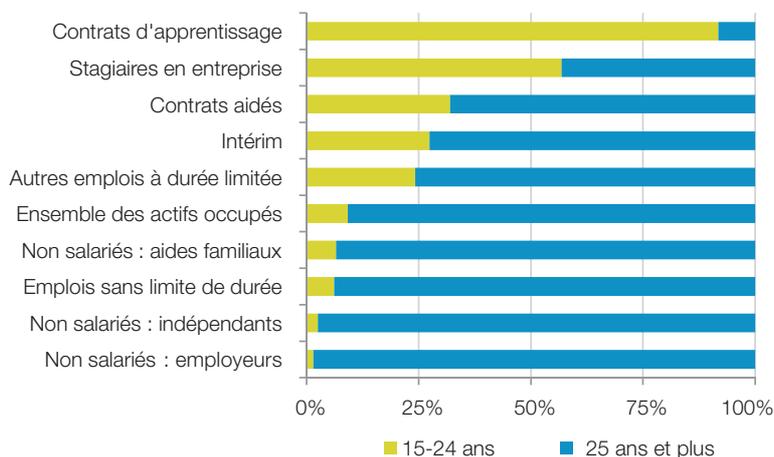
Source : DADS 2009

● Répartition jeunes hommes-jeunes femmes par catégories socio-professionnelles



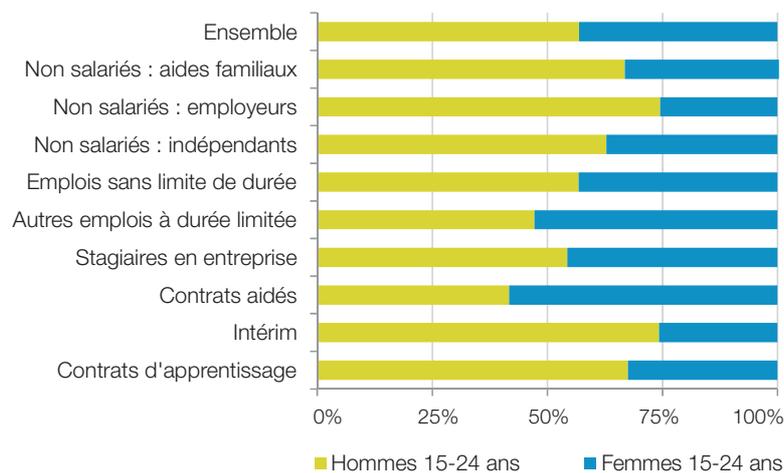
Source : DADS 2009 : jeunes de 15 à 29 ans

● Part des 15-24 ans (% des actifs occupés) selon le statut d'emploi



Source : Insee RP2009

● Répartition jeunes hommes-jeunes femmes dans les différents types d'emplois



Source : Insee RP2009

■ Les jeunes de 15 à 24 ans plus souvent en emploi précaire

En 2009, ils ont représenté 32% de l'ensemble des emplois aidés, 28% des emplois intérimaires et 24% des autres emplois à durée limitée.

■ Des statuts d'emploi différents parmi les 15-24 ans

La tranche d'âge des 15 à 24 ans n'est pas homogène en termes de conditions d'emploi : l'apprentissage concerne principalement les 15 à 19 ans et nettement moins les 20-24 ans. Si les emplois à durée indéterminée touchent aussi bien les deux tranches d'âges, en revanche les contrats à durée limitée concernent essentiellement les 20 à 24 ans pour lesquels cette forme d'emploi semble constituer le premier moyen d'accès à l'emploi.

■ Les jeunes femmes majoritairement représentées dans les emplois aidés et à durée limitée

Ces disparités renvoient à la répartition hommes-femmes dans les principaux secteurs d'activité, aux modes d'orientation à l'issue de formation initiale et aux pratiques de gestion des ressources humaines des entreprises : l'apprentissage concerne essentiellement des métiers techniques où les femmes sont peu présentes ; l'intérim est majoritairement utilisé dans l'industrie et la construction dont les métiers sont traditionnellement occupés par des hommes.

■ Les jeunes femmes connaissent plus souvent l'emploi à temps partiel

Autre indicateur de précarité de l'emploi, le travail à temps partiel plus répandu parmi les jeunes actifs : 28% des 15-24 ans exercent une activité à temps partiel contre 18% pour l'ensemble des actifs, tous âges confondus.

Les jeunes femmes en emploi sont encore plus concernées puisqu'elles sont près de 40% à travailler à temps partiel contre 19% pour les hommes.

Une insertion professionnelle souvent difficile

Les jeunes davantage touchés par le chômage

En 2011, le taux de chômage (au sens du BIT) des jeunes de 15 à 24 ans, en Midi-Pyrénées, est inférieur à celui de la France métropolitaine et le moins élevé des quatre grandes régions du sud de la France.

Toutefois, en Midi-Pyrénées, comme au niveau national, comparés à l'ensemble des actifs, les jeunes de 15 à 24 ans connaissent le taux de chômage le plus élevé, ce qui témoigne des difficultés à intégrer le monde du travail au sortir des études ou de formation.

Le taux de chômage des 15-24 ans est ainsi 2 fois et demie plus élevé que celui des 15 ans et plus, les jeunes femmes ayant un taux supérieur à celui des hommes.

La morosité de l'activité économique pénalise les jeunes demandeurs d'emploi

La population des jeunes en emploi a été particulièrement impactée par la crise économique de 2008-2009 notamment par la chute des effectifs salariés dans l'intérim et le non renouvellement des contrats à durée limitée, des formes d'emploi où les jeunes sont particulièrement représentés. Ces formes d'emploi flexible constituent souvent la première variable d'ajustement des effectifs salariés des entreprises tant en période de crise qu'en période de reprise de l'activité.

Les jeunes demandeurs d'emploi ont ainsi vu leur nombre progresser rapidement à partir du 2^{ème} semestre 2009 avant de connaître un ralentissement et même une baisse à l'occasion de la reprise durant le 2^{ème} semestre 2010. Avec l'essoufflement de cette reprise à partir du 2^{ème} semestre 2011, la demande d'emploi des Jeunes s'est à nouveau accrue rejoignant le rythme de progression de l'ensemble des demandeurs d'emploi et même le dépassant à partir de juin 2012.

À la fin du premier trimestre 2013, on dénombre 39 000 demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (dans les catégories ABC), soit une progression annuelle de 11,1 % (10,0 % de progression annuelle pour l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région). Ils représentent, à cette date, 16,7 % de la population totale des per-

sonnes en recherche d'emploi, inscrites à Pôle Emploi.

Les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sont plus souvent que l'ensemble des demandeurs d'emploi sans activité réduite (cat A) et nettement moins souvent en activité partielle (cat B et C).

Contrairement à l'ensemble des demandeurs d'emploi ils sont moins concernés par le chômage de longue durée du fait de leur plus grande adaptabilité, d'une plus grande propension à connaître des formes

d'emploi précaire et d'une meilleure qualification car ayant suivi des formations de niveaux V à IV.

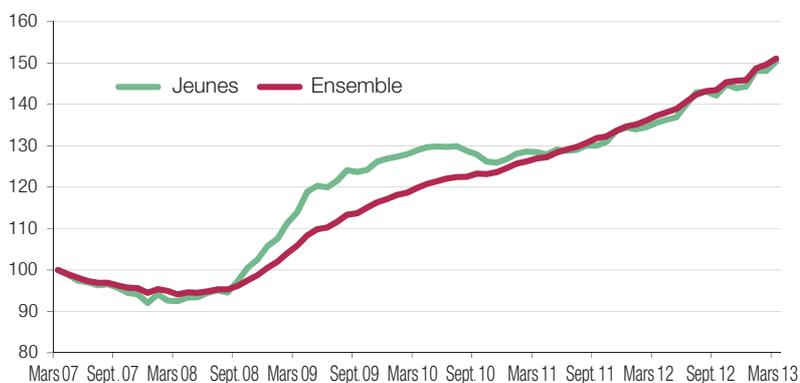
Les jeunes demandeurs d'emploi sont plus qualifiés que leurs aînés, et notamment plus souvent détenteurs du baccalauréat. Ils sont nettement moins représentés parmi les demandeurs d'emploi de niveau supérieur ou égal à bac +3 confirmant ainsi qu'un haut niveau de formation prévient de l'occurrence du chômage.

Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans en 2011

	15-24 ans			15 ans ou plus		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
<i>Union européenne (27 pays)</i>	21,9	20,9	21,4	9,5	9,8	9,6
France	22,1	24,2	23,0	9,1	10,2	9,6
Ile de France	20,6	17,7	19,2	8,7	8,4	8,6
Aquitaine	23,5	26,9	25,2	9,3	9,4	9,3
Midi-Pyrénées	20,7	23,1	21,7	7,8	9,2	8,5
Rhône-Alpes	18,3	21,5	19,7	7,1	9,1	8,0
Languedoc-Roussillon	30,1	30,2	30,1	12,2	13,0	12,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21,9	24,4	23,0	9,3	11,2	10,2

Source : Eurostat (mise à jour avril 2013)

Évolution du nombre des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans et évolution de l'ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes de recherche (catégories A,B et C)



Catégories ABC. Données CVS
Sources : DARES, Pôle Emploi

■ La précarité de l'emploi des jeunes conduit à de fréquents épisodes d'inscription au chômage et de sortie

Les jeunes de moins de 26 ans sont particulièrement exposés à la récurrence au chômage, définie comme le fait d'avoir eu plus d'une inscription au chômage sur une période donnée. Ce phénomène concerne notamment les jeunes sans qualification ou de faible niveau de formation.

Malgré près de 40 % d'inscriptions dont le motif n'est pas connu, on observe que les jeunes s'inscrivent comme demandeurs d'emploi à la suite, principalement, de fin de mission d'intérim ou de fin de CDD : 37,3 % chez les jeunes contre 28 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi à la fin du 3^{ème} trimestre 2012.

Ils sont également surreprésentés sur le motif de première entrée au chômage mais beaucoup moins souvent inscrits suite à un licenciement.

Les jeunes sortent plus fréquemment des listes de Pôle Emploi pour défaut d'actualisation de leur situation, premier motif de sortie (53 % contre 44 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi en fin de 3^{ème} trimestre 2013). Ce motif peut correspondre à une reprise d'emploi non déclarée. Deuxième motif de sortie, les reprises d'emploi déclarées sont moins fréquentes chez les jeunes que parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Comparés à l'ensemble des demandeurs d'emploi, les jeunes sortent moins souvent par arrêt de recherche d'emploi.

■ Les métiers recherchés par les jeunes demandeurs d'emploi

Les domaines professionnels vers lesquels les jeunes souhaitent s'orienter restent très marqués par une représentation traditionnellement sexuée des métiers ; seul le secteur de la restauration connaît une répartition relativement proche entre les orientations des hommes et des femmes.

Les dix métiers les plus recherchés par les jeunes femmes concentrent 45 % d'entre elles (fin mars 2013) et relèvent essentiellement du secteur tertiaire : les métiers de la vente en habillement et accessoires à la personne sont les plus recherchés suivis par ceux de l'assistance auprès d'enfants et des

services hospitaliers.

Les jeunes hommes ont un champ de recherche beaucoup plus étendu et varié puisque les 10 métiers les plus recherchés ne concentrent que 33 % de leurs effectifs ; les principales familles des métiers recherchés relèvent de la manutention, du BTP, du magasinage et de la restauration (cuisiniers).

■ Les jeunes dans les dispositifs des politiques de soutien de l'emploi

Formations en alternance :

Apprentissage : (source Carif Oref Midi-Pyrénées : résultats 2011 sur les cohortes d'apprentis 2009 et 2010)

Les jeunes de 15 à 29 ans constituent l'essentiel de la population en apprentissage. Au troisième trimestre de l'année 2012, on compte 4 956 jeunes en apprentissage en Midi-Pyrénées dont une majorité (60 %) se répartissent dans 6 domaines professionnels : production alimentaire, BTP (second œuvre principalement), mécanique et automatismes, commerce et distribution, paramédical et travail social.

Les enquêtes sur le devenir des apprentis à l'issue de leur formation montrent que la moitié d'entre eux sont en emploi, 30 % poursuivent leur formation, 18 % sont en recherche d'emploi et 2 % sont en inactivité. Les principales difficultés d'accès à l'emploi rencontrées sont relatives à la pénurie d'offres d'emploi correspondant à leur formation, leur absence d'expérience professionnelle, leur faible mobilité et un niveau de qualification insuffisant.

Contrats de professionnalisation :

Le nombre de contrats de professionnalisation enregistrés en 2011 a fortement progressé en Midi-Pyrénées. Les trois-quarts des bénéficiaires ont au plus 26 ans, mais la progression de leur effectif est moins importante que celle de leurs aînés. Les signataires sont de plus en plus diplômés, un tiers d'entre eux ont déjà un diplôme de niveau Bac +2. Ils sont également nombreux à être précédemment inactifs ou demandeurs d'emploi à la signature du contrat.

Les contrats ont été plus courts que les années précédentes. Les trois-quarts d'entre eux sont enregistrés dans le secteur ter-

tiaire. Ceci explique en partie la forte concentration des contrats dans la Haute-Garonne.

Contrats aidés : Contrat Unique d'Insertion

Au quatrième trimestre 2012, les jeunes de 25 ans ou moins constituent 32 % de l'ensemble des bénéficiaires du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) mobilisé dans le secteur non marchand et 45 % des contrats conclus dans le secteur marchand où sont mis en œuvre les contrats d'insertion dans l'emploi (CIE). Ces derniers sont toutefois beaucoup moins nombreux (11 % de l'ensemble des contrats aidés)

Les jeunes de moins de 25 ans sont les cibles privilégiées des contrats aidés : au total un tiers des contrats aidés bénéficient à des jeunes de 25 ans ou moins alors qu'ils représentent autour de 15 % de la population totale des demandeurs d'emploi (catégories ABC). Ces contrats s'adressent notamment aux jeunes de faibles niveaux de qualification, présentant des difficultés particulières et souvent accompagnés par les Missions Locales.

Contrats aidés : emplois d'avenir

Juridiquement contrats uniques d'insertion, ils sont destinés aux jeunes peu ou pas qualifiés de 16 à 25 ans à qui ils apportent une solution d'emploi et l'accès à une qualification devant leur assurer une insertion professionnelle.

Depuis la mise en place de ce dispositif près de 3 000 embauches ont été réalisées en Midi-Pyrénées concernant majoritairement des jeunes de 18 à 22 ans, sans diplôme ou détenteurs d'un diplôme de niveau V. Ils sont essentiellement employés dans le secteur non marchand (associations dans un cas sur deux, collectivités locales et établissements publics de santé).

Contrats de génération :

Le contrat de génération vise à développer l'emploi des jeunes et des seniors en répondant à des enjeux majeurs : intégration durable des jeunes dans l'emploi, maintien ou retour en emploi des seniors, transmission des compétences dans un contexte de fort renouvellement de la population active.

Le rôle des missions locales dans l'accompagnement global des jeunes

Les missions locales exercent une mission de service public auprès des jeunes de 16 à 25 ans afin de les aider à surmonter des difficultés de tous ordres qui font obstacle à leur insertion professionnelle ; elles s'appuient sur les dispositifs en faveur des jeunes, mis en place par l'État, Pôle Emploi et les collectivités territoriales.

Fin 2012, près de 50 000 jeunes de 16 à 25 ans étaient accueillis au sein du réseau des missions locales de Midi-Pyrénées et accompagnés dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Par rapport à l'année 2011, on constate globalement une stabilité du nombre de jeunes accueillis dans le réseau. On observe cependant une augmentation du nombre de jeunes en demande d'insertion (+ 5 %).

Le taux de renouvellement reste stable (autour de 37 %). La proportion de jeunes à faible niveau de qualification est plus importante pour les jeunes « en actualité » et en demande d'insertion : les deux tiers ont un niveau inférieur ou égal au CAP-BEP ; ce qui tend à montrer que restent plus longtemps en portefeuille les jeunes les plus démunis.

En 2012, près de 19 000 jeunes suivis par les missions locales – soit 38 % des jeunes « en actualité » – ont accédé à un emploi ou à une formation.

Au-delà de l'expression d'une demande d'insertion professionnelle, se pose la problématique de l'approche globale et de la résolution de freins périphériques – objectifs ou non – à la mise en œuvre stable d'une entrée dans la vie active.

Si l'un des enjeux de l'accompagnement demeure la capacité à faire émerger un projet professionnel stable chez les jeunes, la projection est un exercice difficile dans un monde du travail qui leur est souvent étranger.

Parfois aussi, des difficultés sociales viennent s'ajouter aux difficultés d'insertion professionnelle. Problèmes familiaux, problèmes de logement, situation administrative floue, illettrisme, etc... peuvent avoir des effets psychologiques déstructurants et retarder l'accès à l'emploi : absence de repères, récurrence de l'échec scolaire (y compris dans des cursus de formation continue), difficultés objectives d'intégration au modèle sociétal, difficultés d'accès aux soins, au logement, à la mobilité ou simplement au droit. De plus, le territoire régional, vaste et contrasté, avec une métropole attractive du point de vue de l'emploi, demande une mobilité importante des

Nombre de jeunes accueillis par le réseau des missions locales de Midi-Pyrénées en 2012

	En actualité	Jeunes en demande d'insertion	Premier accueil	% de premiers accueils
Midi-Pyrénées	49 584	27 100	18 579	37,5%
Rappel 2011	49 333	25 763	18 000	36,5%

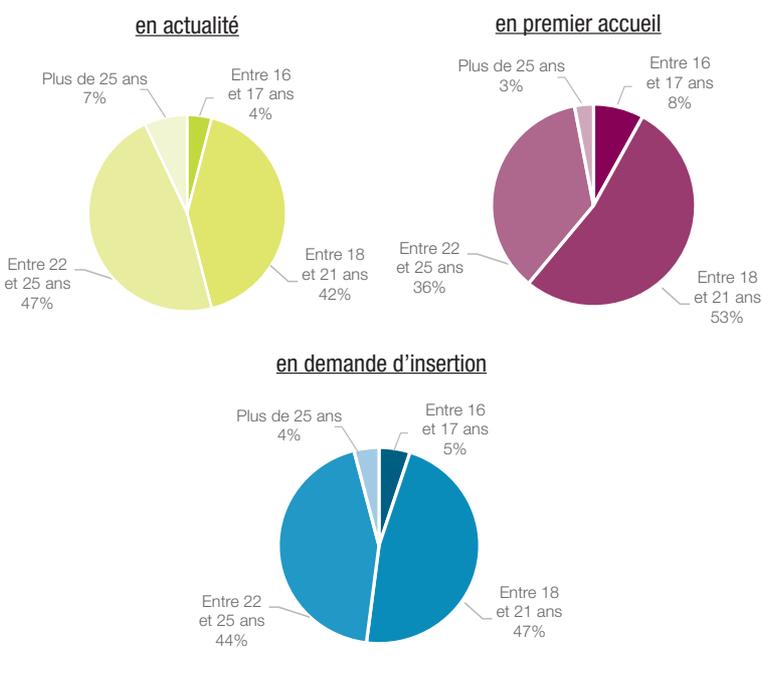
Source : ARML Midi-Pyrénées

Jeune « en actualité » : l'échange formalisé entre le jeune et le conseiller est dénommé « actualité » ; il peut prendre plusieurs formes : entretien individuel, atelier, information collective... Un jeune « en actualité » est un jeune qui a bénéficié d'au moins une actualité, quelle qu'en soit la forme, sur la période donnée.

Jeune en demande d'insertion (JDI) : jeune ayant bénéficié d'au moins un entretien au sein du réseau au cours des cinq derniers mois.

Jeune en premier accueil : tout jeune de moins de 26 ans non connu en mission locale accueilli en entretien individuel.

Répartition par âge des jeunes...



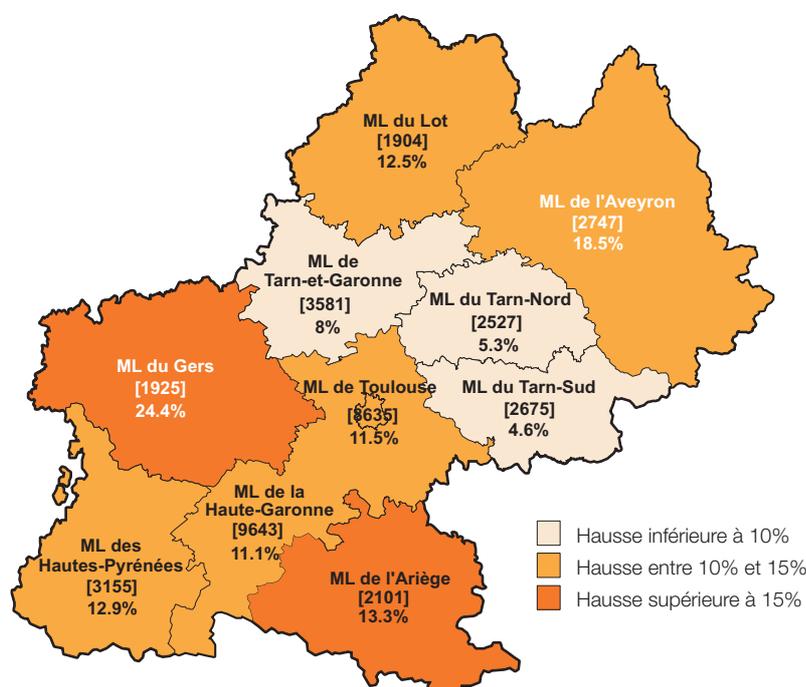
Source : ARML Midi-Pyrénées

Propositions de services faites aux jeunes en file active (jeunes en demande d'insertion) par les missions locales de Midi-Pyrénées en 2012*

Accès à l'emploi	80,5%
Formation	48,0%
Projet professionnel	39,6%
Logement	8,4%
Santé	12,9%
Citoyenneté	28,9%
Loisirs, sports, culture	5,6%

* en % du nombre de jeunes accompagnés

- Évolution annuelle de la demande d'emploi des jeunes de moins de 26 ans inscrits au 31 mars 2013 en catégories ABC par mission locale



— Limites des missions locales
 — Région Midi-Pyrénées

Entre crochets [...]

Nombre des moins de 26 ans inscrits en catégories ABC

Données brutes. Source : Dares/Pôle emploi

jeunes. Or, si la mobilité physique trouve des réponses, même complexes, dans les différents systèmes existants de prise en charge du permis de conduire ou de gratuité des transports, l'absence de mobilité intellectuelle demeure un frein aux déplacements des jeunes vers les lieux générateurs d'insertion professionnelle. En amont, la nécessité d'un lien plus fin et plus tissé avec l'Éducation Nationale dans l'accueil des jeunes sortants – décrocheurs ou non – devra se développer au-delà de la mise en place des plateformes d'appui. Si celles-ci ont permis une meilleure connaissance réciproque des réseaux, le partenariat devra se consolider autour de la mise en œuvre systématique de solutions concertées les mieux adaptées. En outre, l'augmentation du nombre de jeunes mineurs accueillis dans le réseau constitue un enjeu important dans la mise en place de pratiques et de stratégies innovantes pour l'accompagnement de ces publics.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Avis du CESE : l'emploi des jeunes (septembre 2012)
- Insee : Emploi des jeunes, le temps partiel particulièrement répandu en Midi-Pyrénées (6 pages, juin 2011)
- Ministère du Travail : publications DARES

Définitions

Taux d'activité

Rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) et la population totale correspondante.

Taux d'emploi

Rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi (actifs occupés) et la population totale correspondante.

Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT)

Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et la population active (actifs en emploi et chômeurs au sens du BIT).

Chômeur au sens du BIT

Personne en âge de travailler (de 15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Taux de chômage au sens du recensement de la population

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Les chômeurs sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicite-

ment ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme... Remarque : le taux de chômage diffère de la part de chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans la population totale.